
Comité de Cohabitation Port-Communauté

Rapport d'activités 2018-2019

Printemps 2020



Table des matières

Introduction.....	1
1. Présentation du Comité de Cohabitation Port-Communauté.....	1
2. Sujets et enjeux traités par le Comité en 2018-2019.....	2
2.1 Projet Laurentia (anciennement Beauport 2020)	2
2.2 Projet de terminal d'exportation de grains à l'anse au Foulon	4
2.3 Travaux d'aménagement de l'anse au Foulon	5
2.4 Aménagement de la promenade portuaire du foulon à l'anse Brown.....	6
2.6 Développement du spa nordique	8
2.7 Projet de passerelle cyclable	9
2.8 Construction d'un second terminal de croisière permanent	9
2.9 Aménagement du bassin Louise.....	10
2.10 Réalité et enjeux des administrations portuaires	11
3. Points statutaires.....	11
3.1 Qualité de l'air et incidents environnementaux	11
3.2 Plaintes formulées à l'APQ	12
4. Contributions du Comité.....	12
5. Perspectives 2020.....	13
6. Pour plus d'information sur les activités du CCPC	14

Introduction

Ce rapport dresse une synthèse des activités du Comité de Cohabitation Port-Communauté (CCPC) pour les années 2018 et 2019. Exceptionnellement cette année, le rapport fait le bilan des deux dernières années d'activités du CCPC. Par la diffusion de son rapport annuel, le Comité souhaite tenir la communauté informée des projets et activités sur le territoire du Port de Québec.

Le rapport a été préparé par Transfert Environnement et Société, en suivant les principes de transparence, rigueur, et dans un souci de synthèse.

Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus des rencontres, disponibles sur le site Internet du Port de Québec :

www.portquebec.ca

Pour consulter la documentation du Comité, cliquez sur l'onglet « On s'engage », puis le sous-onglet « On travaille ensemble – Comité de Cohabitation Port-Communauté ». Les comptes rendus apparaîtront dans la section « Rapports et comptes rendus » plus bas dans la page. Lorsqu'elles sont disponibles, les présentations sont ajoutées à même les comptes rendus, en annexe à la fin.

The image shows a screenshot of the Port of Québec website with two numbered callouts and a list of reports.

1. Cliquez sur l'onglet « On s'engage », puis sur le sous-titre du Comité

2. Puis, cliquez sur les documents, classés chronologiquement pour consulter les comptes rendus

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

COMTE RENDU 2015-12-17 PDF - 273 Ko	COMTE RENDU 2016-02-16 PDF - 1,4 Mo
COMTE RENDU 2016-09-27	COMTE RENDU 2016-11-22 PDF - 431 Ko
RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2016	COMTE RENDU 2017-02-16 PDF - 288 Ko
COMTE RENDU 2017-09-26	COMTE RENDU 2017-10-30 PDF - 2,2 Mo
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 PDF - 246 Ko	COMTE RENDU 2018-02-15 PDF - 3,1 Mo
COMTE RENDU 2018-05-15 PDF - 335 Ko	COMTE RENDU 2018-10-02 PDF - 717 Ko
COMTE RENDU 2019-03-14 PDF - 6,1 Mo	COMTE RENDU 2019-05-14 PDF - 733 ko
COMTE RENDU 2019-11-14 PDF - 6,3 Mo	COMTE RENDU 2019-11-26 PDF - 2,8 Mo

1. Présentation du Comité de Cohabitation Port-Communauté

Un Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été créé en 2012 afin de permettre aux organismes et citoyens de la communauté de s'informer, donner leur opinion et partager des suggestions à propos des activités de l'Administration portuaire de Québec (APQ).

En 2015, le fonctionnement du CRC a été revu, dans l'objectif de poursuivre et d'intensifier les efforts d'information et d'échanges avec la communauté, ainsi que de favoriser une bonne cohabitation avec les quartiers avoisinants. Le comité est alors devenu le **Comité de Cohabitation Port-Communauté (CCPC)**.

Le mandat du CCPC se décline ainsi :

- > Créer un espace de dialogue favorisant des échanges en continu entre le Port de Québec et des représentants de la communauté
- > Favoriser la prise en compte des intérêts, attentes et préoccupations de la communauté dans la gestion des projets et activités se déroulant sur le territoire du Port de Québec
- > Échanger avec les acteurs du milieu à propos des facteurs favorisant la bonne cohabitation
- > Produire et diffuser de l'information pour la population générale

Le CCPC est formé des principaux groupes concernés par les enjeux de cohabitation, soit principalement :

- > Les entreprises et les usagers situés sur le territoire du Port de Québec
- > Le voisinage, c'est-à-dire les quartiers limitrophes au port
- > Les organismes environnementaux, socioéconomiques et municipaux
- > La Première Nation huronne-wendat

La composition détaillée du Comité est disponible à l'**Annexe 1**.

Les réunions du Comité se déroulent généralement comme suit :

1. Approbation, par les membres, de l'ordre du jour (les membres peuvent proposer des sujets à ajouter au point varia)
2. Validation du compte rendu de la réunion précédente
3. Présentation sur un sujet d'intérêt, donnée par les représentants du Port de Québec ou par une personne invitée
4. Période d'échanges avec les membres
5. Suivi des points statutaires (avancement des projets en cours, registre des plaintes et registre des incidents environnementaux, mesure des particules fines dans le quartier Limoilou, avancement du plan de développement durable)
6. Retour sur les actions de suivi notées aux réunions précédentes
7. Échanges avec les membres sur d'autres sujets d'intérêt (varia)

2. Sujets et enjeux traités par le Comité en 2018-2019

Le CCPC s'est réuni à cinq reprises en 2018 et à six reprises en 2019. À ce calendrier, s'ajoutent deux rencontres du Groupe de travail sur l'aménagement du secteur de l'anse Brown. Les thèmes principaux pour chaque rencontre ont été :

Date de rencontre	Sujet principal
15 février 2018	Mise à jour du projet Beauport 2020
22 mars 2018	Projet de terminal maritime d'exportation de grains à l'anse au Foulon (rencontre extraordinaire)
15 mai 2018	Réalité et enjeux des administrations portuaires
21 juin 2018	Groupe de travail sur l'aménagement du secteur de l'anse Brown
2 octobre 2018	Projet de passerelle cyclable à la Pointe à Carcy
29 novembre 2018	Tour de roue des projets en cours au Port de Québec
25 mars 2019	Bilan initial du projet de recherche sur la qualité de l'air « Mon environnement, ma santé »
14 mai 2019	Travaux de mise à niveau à l'anse au Foulon (Fonds national des corridors commerciaux)
20 juin 2019	Mise à jour sur le projet Laurentia (Beauport 2020) (rencontre extraordinaire)
26 juin 2019	Groupe de travail sur l'aménagement du secteur de l'anse Brown
24 septembre 2019	Présentation du CN en lien avec le projet Laurentia
14 novembre 2019	État de situation du processus d'évaluation environnementale et améliorations conséquentes au projet Laurentia (rencontre extraordinaire)
26 novembre 2019	Mise à jour des projets au Port de Québec

Voici une synthèse des sujets traités au cours de ces rencontres durant les deux dernières années.

2.1 PROJET LAURENTIA (ANCIENNEMENT BEAUPORT 2020)

À chaque rencontre du Comité, l'APQ a tenu les membres informés de l'avancement du projet, notamment l'état de l'évaluation environnementale avec l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC), anciennement l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) :

- > Le 30 avril 2018 : l'APQ a déposé ses réponses aux 883 questions de l'ACÉE
- > Le 8 juin 2018 : l'APQ a reçu une lettre de non-concordance de l'ACÉE, incluant 48 questions, dont plusieurs concernent la faune aquatique et la qualité de l'air
- > Le 12 avril 2019 : l'APQ a déposé une mise à jour de l'étude d'impact environnemental...
- > Le 27 mai 2019 : l'ACÉE annonce qu'elle poursuit l'analyse de l'étude d'impact
- > Le 9 août 2019 : l'APQ a reçu la première partie d'une demande d'information concernant 8 thèmes de l'évaluation environnementale (en référence au complément d'information d'avril 2019)

- > Le 23 août 2019 : l'APQ a reçu la deuxième partie de la demande d'information concernant 15 thèmes de l'évaluation environnementale (en référence au complément d'information d'avril 2019)
- > Le 16 octobre 2019 : l'APQ a reçu une demande d'information sur la mise à jour du projet pour comprendre les précisions et bonifications apportées au projet et les effets potentiels qui leur sont associés.

En février 2018, l'APQ a fourni au Comité des explications sur deux précisions apportées au projet Laurentia :

- > Le terminal sera réservé exclusivement au transbordement de conteneurs, en raison de l'arrivée de navires plus larges qui ont besoin d'une plus grande profondeur d'eau (la profondeur d'eau au Port de Québec est de 15 mètres, ce qui permet d'accueillir ce type de navires)
- > Le brise-lames a été retiré du projet, à la suite de préoccupations partagées lors des consultations

Des membres du Comité ont partagé des préoccupations quant au fait que les conteneurs qui arriveront par navire seront ensuite transportés par train ou par camion. L'APQ a indiqué que les études sont en cours à ce sujet.

Par ailleurs, en juin 2019 a eu lieu une rencontre extraordinaire en raison de l'évolution du projet d'agrandissement portuaire, notamment dans la cadre du processus d'évaluation des impacts qui doit être mis en œuvre pour répondre aux exigences de l'AEIC. L'objectif attendu de cette rencontre était de recevoir la rétroaction des membres du Comité pour :

- Recenser les préoccupations, le cas échéant
- Bonifier le projet ainsi que la façon de le présenter
- Émettre des commentaires sur les documents reliés et la présentation

Ainsi, la présentation faite au Comité a servi aussi à fournir immédiatement des réponses aux membres, en parallèle et en complémentarité au processus de l'AEIC. En effet, une nouvelle étape a été franchie dans la procédure d'évaluation environnementale fédérale. L'AEIC a invité le public à présenter des commentaires du 29 mai jusqu'au 28 juin 2019 sur les effets environnementaux potentiels du projet et toutes les mesures proposées pour prévenir ou atténuer ces effets, tels qu'ils sont décrits dans un résumé des mises à jour du projet et de l'étude d'impact environnemental. Ce [résumé](#) a été déposé sur le registre canadien d'évaluation environnementale (site de l'AEIC).

Une nouvelle mise à jour du projet a été présentée au Comité, de même qu'à l'AEIC en novembre 2019. Plusieurs changements ont apporté des bonifications au projet, notamment :

- Terminal semi-automatisé utilisant des technologies de pointe, réduisant l'empreinte carbone
- Réduction de la zone de dragage estimée à environ 43%
- Un seul poste à quai au lieu de deux
- Réduction des effets sur plusieurs composantes valorisées de l'environnement (habitat du poisson, qualité de l'air, niveaux sonores, etc.).

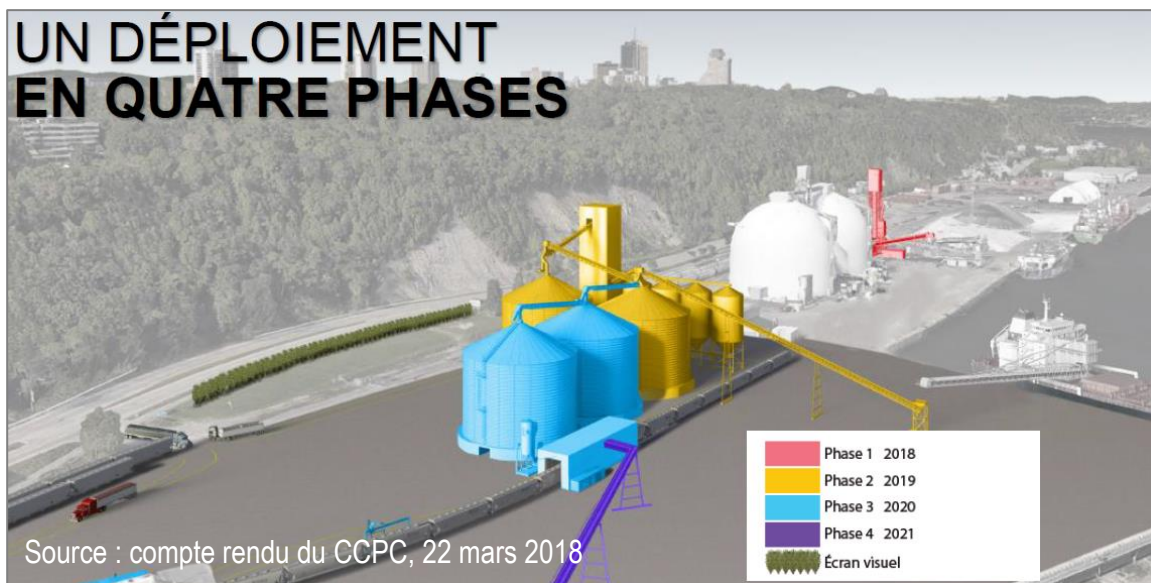
2.2 PROJET DE TERMINAL D'EXPORTATION DE GRAINS À L'ANSE AU FOULON

En mars 2018, des représentants de La Coop fédérée (maintenant Sollio Agriculture) ont présenté au Comité un projet de terminal d'exportation de grains à l'anse au Foulon. Le projet prévoit le rachat des deux silos blancs existants, et l'installation de nouveaux équipements :

- > Des **silos** pour entreposer le grain
- > Des **convoyeurs** pour manutentionner le grain
- > Des **tours** pour peser, échantillonner et nettoyer le grain avant de l'exporter

Au moment de cette rencontre, la Coop prévoyait déployer ce projet en quatre phases :

1. Utilisation des deux dômes existants et ajout d'une tour (en rouge dans la figure ci-dessous)
2. Construction d'une 2^e tour, de deux grands silos, de quatre petits réservoirs et d'une station pour le déchargement de camions (en jaune)
3. Construction de deux autres grands silos et d'une station de déchargement de wagons (en bleu)
4. Construction d'un convoyeur reliant ce site au centre de distribution de la Coop (en violet)



Pendant cette rencontre, la Coop a également présenté les principales mesures d'atténuation prévues et son plan de consultation publique.

Les membres du Comité ont posé de nombreuses questions, et certains ont partagé leur inconfort face à ce projet, notamment en raison de son envergure, de la localisation, de l'impact visuel, ainsi que du calendrier serré qui laisse peu de temps à la consultation publique. L'APQ avait alors rappelé aux membres que le projet ferait l'objet d'un PEPC (Processus environnemental de participation citoyenne), qui donnera l'occasion de transmettre des commentaires. À la suite de la rencontre de mars 2018, l'APQ a tenu le Comité informé de l'avancement du projet de La Coop fédérée, du PEPC et de la décision de l'APQ. Le certificat de décision, dans lequel l'APQ donne son

accord au projet sous conditions, a été transmis par courriel aux membres du Comité. L'une des conditions inscrites dans ce certificat est l'engagement, par La Coop fédérée, à œuvrer à l'intégration visuelle de son projet.

À noter que La Coop fédérée a mis sur pied un site Internet pour ce projet : www.terminalgrains.coop.

2.3 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ANSE AU FOULON

Concernant plus spécifiquement l'aménagement et l'adaptation du secteur de l'anse au Foulon par l'APQ, pour la première fois depuis 1979, une opportunité de financement du gouvernement s'est présentée via le Fond national des corridors commerciaux (FNCC) de Transports Canada, une enveloppe de 2 milliards de dollars visant à financer des projets d'infrastructure au pays.

Comme l'APQ faisait face à plusieurs besoins de mise à jour de ses infrastructures, elle a soumis plusieurs projets au FNCC, dont la mise à niveau des infrastructures du secteur de l'anse au Foulon. De façon générale, les travaux prévus permettront d'assurer une meilleure efficacité des activités portuaires de ce secteur ainsi qu'une gestion plus adaptée des enjeux environnementaux qui s'y rattachent. Les travaux sous la responsabilité de l'APQ prévus au calendrier pour l'anse au Foulon sont :

- Le réaménagement de la gare de triage
- La réfection du quai 107
- La modification aux réseaux (travaux de génie civil, luminaires, ligne électrique, etc.)
- Le réaménagement des accès routiers

L'APQ a décidé de soumettre volontairement l'ensemble de ces travaux au Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC) et de ne pas simplement produire un avis de travaux comme c'est le cas habituellement pour ce genre d'activités. L'APQ souhaitait ainsi être en mesure de pouvoir échanger et prendre en note les commentaires de la population concernant ses projets en cours, principalement en ce qui concerne les mesures d'atténuation envisagées dans le cadre de la réalisation des travaux. D'ailleurs, lors de la rencontre du Comité de mai 2019, deux représentants de SNC-Lavalin sont venus présenter les faits saillants du rapport d'évaluation des effets environnementaux (ÉEE) produit dans le cadre du PEPC. Voici en résumé les conclusions de l'ÉEE sur les travaux de mise à niveau de l'anse au Foulon :

- Les effets environnementaux sont ponctuels et de nature similaire à d'autres travaux civils connus et auxquels le milieu est exposé
- Avec l'application des méthodes prévues et mesures d'atténuation, les effets environnementaux des travaux seront faibles et aucun effet environnemental résiduel important n'est appréhendé
- Il y aura un programme adapté de surveillance lors des travaux assurés par le FNCC
- L'APQ travaille à l'élaboration d'un plan de gestion du niveau sonore pour l'ensemble du secteur portuaire Anse au Foulon avec la participation des utilisateurs

Pour plus de détails, il est possible de consulter le [rapport de l'ÉEE](#) sur le site Internet du Port de Québec.



2.4 AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE PORTUAIRE DU FOULON À L'ANSE BROWN

En 2018, à la suggestion d'un membre du Comité, un groupe de travail a été formé pour se pencher sur l'aménagement de l'anse Brown, à la suite de l'annonce de l'aménagement d'un spa nordique. La première rencontre du groupe de travail a eu lieu en juin 2018. Le groupe a alors précisé son fonctionnement et a défini un plan de travail. Son mandat a été formulé ainsi :

- > Commenter et enrichir le concept de la Promenade portuaire du Foulon (pour le secteur du Bassin Brown) en partageant des idées ou préoccupations sur la vocation du site, et en priorisant celles qui font consensus.
- > Regrouper les éléments qui font consensus dans un document qui sera remis à la direction de l'APQ, pour bonifier la vision pour le Bassin Brown.

De son côté, l'APQ s'est engagée à :

- > Prendre en considération les éléments du document final remis par le groupe de travail
- > Bonifier la vision du site du Bassin Brown à partir des éléments du document, dans la mesure du possible
- > Revenir au groupe de travail ou au CCPC pour expliquer les décisions et justifier les éléments non retenus, le cas échéant

À noter que les réunions de ce groupe de travail sont ouvertes à tous les membres du CCPC intéressés à participer.



Lors de cette rencontre, le groupe de travail a partagé bon nombre d'idées sur le type de projets souhaités ou non souhaités à l'anse Brown. L'APQ a, de son côté, rappelé ses propres orientations pour le secteur, soit :

- > La mise en valeur du patrimoine maritime et historique
- > Un espace public
- > Un site d'expositions éphémères

Il a été convenu qu'une 2^e réunion est nécessaire avec le groupe de travail pour compléter le recueil des idées, déterminer celles qui font consensus, et discuter de la façon d'impliquer les acteurs concernés ainsi que le grand public dans cette réflexion. Cette 2^e rencontre du groupe de travail aura lieu en 2019.

En juin 2019, une deuxième rencontre a lieu lors de laquelle l'APQ présente un état de situation complet concernant l'aménagement du secteur.

Lors de la rencontre, l'APQ fait une courte présentation sur le projet global de la Promenade portuaire du Foulon, dont l'objectif est de mettre en valeur les installations portuaires et non pas de les cacher. La promenade fera l'objet éventuellement d'un Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC) et son concept final intégrera les propositions retenues du présent groupe de travail pour le secteur de l'anse Brown.

D'autres informations ont été partagées, notamment en ce qui concerne le stationnement de l'anse Brown. Il était alors en cours de réaménagement pour mieux desservir le pavillon de la salle du quai du Cap Blanc et le spa. L'aire de stationnement comptera dorénavant 132 cases. Une nouvelle aire de stationnement sera aménagée tout juste à côté du pavillon et comptera 36 cases.

Enfin, la rencontre du groupe de travail de 2019 s'est conclue avec une activité participative qui a permis d'abord d'identifier **la vision et les orientations** pour l'aménagement de l'anse Brown, puis d'établir les **idées de projets** issues de la première rencontre du groupe de travail. L'exercice s'est fait en se basant sur un tableau classant les éléments mentionnés par les membres en quatre catégories, soit la vocation générale du secteur, son aménagement, la présence du fleuve et l'accessibilité du lieu.



Il est prévu qu'une prochaine rencontre du groupe de travail aura lieu en 2020 pour l'harmonisation des projets à un niveau plus « macro », en y invitant les acteurs clés comme la Ville de Québec, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) et des représentants du Groupe de travail. Ce dernier serait alors en mesure de produire un rapport de recommandations pour l'APQ.

2.6 DÉVELOPPEMENT DU SPA NORDIQUE

En 2018, l'APQ a poursuivi le partage d'information au Comité sur la construction et l'ouverture du Strom Spa. L'APQ est également revenue sur le respect des engagements en matière de hauteur et de superficie du bâtiment. Les membres se sont questionnés sur le fait que les engagements du promoteurs ne semblaient pas tous réalisés au moment de l'ouverture du spa : l'aménagement d'un sentier fluvial, le prolongement de la piste cyclable, la construction d'un équipement de type TrekFit. Des actions sont attendues de la part de la part du promoteur qui s'est également engagé à mettre en place un brumisateurs et des supports à vélos. Enfin, des rabais pour l'accès au spa s'adressant aux résidents du Cap Blanc sont désormais effectifs.

Les membres ont demandé qu'une synthèse du rapport de vérification de ces engagements soit déposée au Comité, lorsque possible, ce qui a été fait lors d'un suivi sur les différents projets.



En 2019, une firme a été mandatée pour vérifier les engagements du promoteur. Elle a repassé plusieurs des engagements pris par Strom Spa dans l'étude sur les effets environnementaux (ÉEE) amendée à la suite des rencontres citoyennes et intégrés au certificat de décision. Les engagements en lien avec le bâtiment ont été remplis, soit de limiter la hauteur du bâtiment à 10 mètres côté rue, de l'intégrer au contexte environnemental et historique et de rendre le service de restauration accessible au public. D'autres engagements et mesures d'atténuation étaient conformes :

- Mettre en place des supports à vélo dans le secteur
- Conserver le boisé du côté est du site
- Conserver l'accès piétonnier vers la passerelle du côté nord
- Limiter la superficie du spa à 10% du parc (superficie totale estimée du projet est de 90 000 pieds carrés)

En ce qui concerne le sentier fluvial, l'APQ est en train de voir avec le promoteur comment ce dernier pourra remplir cet engagement en fonction des conditions actuelles. Pour le moment, le site n'est pas assez sécuritaire et résistant aux intempéries. Il serait très difficile de créer un espace public durable dans le temps selon le souhait de l'APQ et la population. Situé à l'endroit envisagé initialement, le sentier serait en zone inondable et à court terme, la berge devrait chaque année être sécurisée pour conserver les lieux plus sécuritaires. Il y a encore la présence d'anciens quais en détérioration qui doivent être considérés lors du projet. En ce moment, il n'y a pas de sentier, seulement l'escalier pour descendre sur le bord du fleuve comme avant l'arrivée du spa. L'objectif du sentier était de préserver l'accessibilité à la berge tout en assurant la sécurité des citoyens et en conservant un aspect naturel. Le port est en discussion avec Strom Spa pour régulariser la situation. L'APQ veillera à ce que ce dernier respecte son engagement et évalue les permis requis, par exemple si des travaux en rive sont nécessaires.

2.7 PROJET DE PASSERELLE CYCLABLE

En octobre 2018, des représentants de la Ville de Québec et de la firme ABCP Architecture ont participé au Comité pour présenter le projet de passerelle cyclable. Différentes informations ont été partagées :

- > Les différentes contraintes dont il faut tenir compte dans le choix du trajet
- > Des simulations, des points de vue, ainsi qu'une vidéo de la passerelle projetée



Les membres du Comité ont pu partager des remarques entendues dans le milieu, notamment l'impression que le coût du projet est trop élevé et la problématique de sécurité à la place des Canotiers. D'autres membres ont partagé cette préoccupation à propos de la sécurité à la place des Canotiers, indiquant qu'il s'agit d'une priorité. Ce point a été noté par les représentants de la Ville présents à la rencontre. Diverses suggestions ont également été partagées par le Comité, par exemple la possibilité de prévoir un usage pour la passerelle pendant la période hivernale. Enfin, l'intégration visuelle et la préservation du patrimoine ont été des points soulevés au Comité.

2.8 CONSTRUCTION D'UN SECOND TERMINAL DE CROISIÈRE PERMANENT

C'est à la suite du Forum sur les croisières internationales tenu en février 2014 que la communauté de Québec a exprimé l'objectif de poursuivre la croissance de ce secteur, dans le but d'atteindre 400 000 passagers d'ici 2025. Ayant accueilli plus de 200 000 visiteurs par bateaux de croisière en 2017, Québec conserve son objectif phare d'accueillir le double de visiteurs dans quelques années. Pour pouvoir atteindre son objectif, l'APQ désire construire un deuxième terminal de croisière.

À ce titre, l'APQ, en collaboration avec la Ville de Québec, a mandaté une firme experte, Bermello Ajamil & Partners pour réaliser une étude logistique complète. Cette étude permet de confirmer les composantes du projet, de planifier les investissements nécessaires, de minimiser les coûts et de s'assurer qu'il répond le mieux possible aux besoins opérationnels. Les plus récentes informations et conclusions de l'étude réalisée par Bermello Ajamil & Partners ont permis d'établir le projet de construction d'un nouveau terminal de croisière au quai 30, secteur de l'Estuaire. Le coût

de réalisation du projet s'élève à 30 M\$. Enfin une activité portes ouvertes a eu lieu en août 2019 organisé par l'APQ sur la construction du terminal.

Durant les deux dernières années, les membres ont pour leur part partagé une préoccupation quant à la hausse du tourisme, qui approcherait d'un point de « surchauffe » selon certaines personnes. Des membres ont soulevé les impacts du tourisme pour les résidents du secteur, surtout la pollution de l'air causée par les gaz d'échappement des navires. Des membres ont souhaité qu'une étude soit réalisée, ce à quoi l'APQ a mentionné qu'une étude sera entamée prochainement sur la qualité de l'air en lien avec les activités touristiques (incluant les croisières) dans ce secteur. Deux membres du CCPC ont aussi pris part à l'édition 2019 du Forum des croisières, un événement rassemblant tous les intervenants liés de près et de loin à l'industrie des croisières à Québec (Ville, commerçant, hôteliers, citoyens, etc.).

2.9 AMÉNAGEMENT DU BASSIN LOUISE

En 2018, le CCPC avait réitéré l'importance de discuter de l'aménagement du bassin Louise, un dossier qui demeure actif au Port de Québec. Ce suivi est toujours d'actualité, car le concept demeure en évolution en fonction des différentes contraintes liées à l'utilisation du territoire portuaire.

Ainsi, l'APQ réfléchit progressivement aux meilleurs usages potentiels pour ce site unique et exceptionnel au Québec. Les fondements sur lesquels repose cette réflexion sont d'assurer une intégration et un aménagement harmonieux ville-port, d'offrir une contribution à la qualité de vie des citoyens et de mettre en valeur l'un des plus beaux sites urbains au Québec. Les promoteurs voulant contribuer au développement de ce secteur sont soumis aux obligations suivantes :

1. Maintenir l'accès public;
2. Développer par bail emphytéotique;
3. Investir dans les espaces publics;
4. Respecter la vision d'aménagement;
5. Soumettre le projet au Processus environnemental de participation citoyenne.

En résumé, cette vision d'avenir présentée à la population propose un usage diversifié et complémentaire du bassin Louise au bénéfice des résidents de Québec et des visiteurs. Cette vision propose la création d'un quartier portuaire qui se veut intégrateur des grands principes d'une relation harmonieuse ville-port. Il était fondamental pour l'APQ que cette vision soumise à la population devienne à terme un projet porté par la communauté.

Des ajustements seront apportés au concept selon les commentaires reçus, et l'APQ anticipe revenir à la population avec un projet final qui sera proposé cette fois-ci à une consultation via le Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC).

2.10 RÉALITÉ ET ENJEUX DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES

En mai 2018, M. Mario Girard, PDG de l'APQ, a participé à la rencontre du Comité pour fournir des explications sur le fonctionnement d'une administration portuaire et sur le projet Laurentia.

M. Girard a expliqué que l'APQ n'est pas une société d'État, mais plutôt un organisme à gouvernance partagée. En effet, en 1999, le gouvernement canadien a sélectionné 18 ports jugés stratégiques, dont cinq situés au Québec, et en a fait des entités autonomes. Depuis ce temps, c'est le conseil d'administration de l'APQ qui prend les décisions relatives au Port de Québec. Cela dit, le gouvernement canadien conserve un droit de veto sur certains aspects. Par exemple, l'APQ doit respecter une limite d'emprunt préautorisée, fixée à 110 millions \$, ou alors obtenir une autorisation spéciale pour emprunter des fonds au-delà de cette limite. M. Girard a également mentionné les deux grands volets de son mandat lors de son entrée en poste en 2011 :

- > Volet commercial : les infrastructures sont vieillissantes, et leur mise à niveau nécessite un investissement de 300 millions \$, alors que les bénéfices annuels sont de 3-4 millions \$.
- > Volet communautaire : l'objectif était de reconnecter le Port de Québec avec la communauté avoisinante.

Lors de la période d'échanges, plusieurs questions ont porté sur le nombre de camions qui s'ajouteront sur le réseau routier avec le projet Laurentia, pour transporter les conteneurs reçus au Port de Québec. L'APQ a précisé ses calculs, qui évaluent à 77 le nombre de camions par jour pour transporter les conteneurs reçus au terminal projeté. L'APQ a indiqué qu'une grande partie de ces camions sont déjà présents sur les routes, mais que dans le contexte de Laurentia, on se trouve à rapprocher les points de livraison. Par exemple, pour apporter des conteneurs en Gaspésie ou vers Saguenay, un camion partirait de Québec, plutôt que Montréal.

3. Points statutaires

3.1 QUALITÉ DE L'AIR ET INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Le 2 juillet 2018, un incident environnemental a eu lieu dans le secteur de Beauport. Il a été contenu sur le territoire de l'APQ et n'a pas eu d'incidence sur la communauté. Des pointes de vents atteignant 100 km/h ont soulevé des particules de fer. L'APQ a assuré qu'il s'agit de conditions météorologiques extrêmes; en effet, selon les statistiques enregistrées depuis 2011, 99 % des vitesses de vents sont inférieures à 39 km/h, et la vitesse maximale est de 61 km/h. Les pointes à 100 km/h sont donc exceptionnelles. À la suite de cet incident, des membres du Comité ont demandé d'obtenir un registre des incidents environnementaux qui peuvent avoir un impact sur la communauté.

Tout au long de l'année, les membres ont suivi la mesure des particules fines à la station d'échantillonnage située dans le quartier Vieux-Limoilou. Deux dépassements de la norme ont été notés en 2018 à cette station de mesure. Après vérification, ces dépassements n'étaient pas en lien avec les activités du Port de Québec, mais étaient plutôt causés par des épisodes de smog. En ce qui concerne l'année 2019, aucun dépassement n'a été enregistré.

Les données à jour concernant la qualité de l'air sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.portquebec.ca/on-sengage/on-prend-soin-de-notre-milieu/gestion-en-continu-de-la-qualite-de-lair

Par ailleurs, un incident est survenu en 2019 dans le secteur de la baie de Beauport. Lors du démantèlement d'une barge (en cale sèche) dans la zone portuaire, il s'est produit un déversement d'huile. Les travailleurs ayant avisé rapidement les autorités du Port, une équipe a été dépêchée sur les lieux pour évaluer la situation et sécuriser la zone. L'opérateur de la barge a collaboré au processus jusqu'à la fin. Un inspecteur du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est venu sur les lieux. L'APQ en a profité pour réviser et bonifier ses procédures pour s'assurer que des événements de ce type soient évités au maximum. C'est le seul endroit où il est possible de faire ce type de travaux à proximité.

3.2 PLAINTES FORMULÉES À L'APQ

Presqu'à chaque rencontre, l'APQ présente un sommaire des plaintes qui lui sont formulées. En 2018 et en 2019, les plaintes traitées par l'APQ ont surtout concerné le bruit causé par les moteurs des navires et les travaux des chantiers du secteur de l'anse au Foulon. S'ajoutent à ces dernières quelques plaintes concernant la pollution lumineuse et la pollution atmosphérique. Tous les suivis réalisés par l'APQ concernant ces plaintes ont été consignés au registre.

Le Comité a joué son rôle de suivi de ces plaintes, afin de s'assurer que les actions réalisées en réponse aux signalements soient adéquates. Afin d'être en mesure de mieux remplir ce rôle, le Comité a demandé d'inscrire la date exacte à laquelle la plainte est formulée. Le tableau des plaintes a ainsi été bonifié en cours d'année 2018 pour inclure cette information. Il est présenté dans son format le plus à jour aux membres du comité lors des rencontres.

4. Contributions du Comité

Les rencontres du CCPC ont d'abord permis à ses membres d'être informés sur les activités et les projets qui ont lieu au Port de Québec. Les comptes rendus sont déposés en ligne, ce qui permet à l'ensemble de la communauté de se tenir informée. Les réunions sont également des lieux riches en échanges entre les membres, l'APQ et autres représentants invités. En plus de poser des questions, les membres partagent leurs opinions et proposent des idées.

De façon plus concrète, les contributions du Comité en 2018-2019 incluent les points suivants :

- > Concernant le projet d'exportation de grains à l'anse au Foulon, le Comité a suggéré à Sollio Agriculture de prévoir des rencontres avec les résidences Mérici ainsi qu'avec les résidents du secteur Cap-Blanc, notant que ces personnes sont directement concernées et doivent ainsi être rencontrées de manière distincte. Les membres ont aussi partagé plusieurs remarques et suggestions en ce qui concerne l'intégration visuelle du projet.
- > Le Comité a entamé une réflexion qui culminera en une vision d'aménagement pour l'anse Brown. Le CCPC a également exprimé son souhait d'impliquer d'autres acteurs du milieu dans cette réflexion, qui se

poursuivra en 2020. Un groupe de travail a été créé en 2018 pour se pencher sur le développement de ce secteur, dont les travaux se poursuivent à ce jour.

- > Le Comité a soulevé une problématique importante de sécurité sur la piste cyclable à la place des Canotiers, problématique qui doit être adressée dans la planification de la passerelle cyclable.
- > Le Comité a manifesté à l'APQ l'importance du respect des engagements de Strom Spa, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du sentier fluvial. Le Comité reste vigilant par rapport à cette situation et souhaite que le Groupe de travail sur l'aménagement de l'anse Brown fasse le suivi de cet enjeu.
- > Le Comité a partagé plusieurs suggestions en lien avec la gestion des plaintes au Port de Québec :
 - Schématiser le cheminement d'une plainte de manière simple
 - Rendre disponible un formulaire simple que les plaignants peuvent remplir rapidement
 - Maintenir la possibilité de formuler une plainte par téléphone, non seulement par Internet
- > Le Comité a suggéré à l'APQ de développer des outils, par exemple une carte géographique, pour mieux comprendre la vision de l'APQ pour chacun des secteurs, et pour obtenir une vue d'ensemble des nombreux projets prévus au cours des prochaines années.
- > Le comité a contribué à identifier des priorités en ce qui concerne le suivi du Plan d'action de développement durable (PADD) du Port de Québec. En novembre 2019, une activité a permis de cibler les actions suivantes, soit celles qui ont obtenu le plus de votes de la part des membres :
 - Élaborer et mettre en œuvre une gestion en continu de l'environnement sonore
 - Consolider l'efficacité de la gestion de la qualité de l'air
 - Contribuer à la réalisation d'études afin d'enrichir nos connaissances des impacts potentiels des changements climatiques sur les activités portuaires
 - Élaborer et mettre en place un outil de gestion des parties prenantes
 - Favoriser les partenariats avec des organisations de la communauté
 - Favoriser le déploiement d'une trame (ceinture) verte
 - Valoriser la connaissance de notre milieu biophysique
 - Appliquer les principes de développement durable dans tous les projets économiques du port

L'APQ s'est engagé à informer le Comité sur l'avancement de ses actions, en abordant chacun de ses sujets au fil des rencontres à venir.

5. Perspectives 2020

Avec les nombreux projets en cours au Port de Québec, l'année 2020 s'annonce tout autant, et même plus chargée que les précédentes pour le CCPC. Cette situation continue d'être un défi pour le Comité, qui doit prioriser certains sujets, et qui doit utiliser d'autres outils (notamment l'infolettre) pour conserver une vue d'ensemble des dossiers non abordés pendant les rencontres.

Quelques-uns des sujets prioritaires pour 2020 sont :

- > Le suivi des travaux du terminal d'exportation de grains à l'anse au Foulon dont certaines phases auront lieu en 2020.
- > Le suivi des travaux de mise à niveau à l'anse au Foulon qui se poursuivent en 2020.
- > La poursuite des discussions du Groupe de travail sur l'aménagement de l'anse Brown.
- > La vérification du respect des engagements par Strom spa en ce qui concerne plus particulièrement l'aménagement du sentier fluvial.
- > Le projet de construction d'un second terminal de croisières.
- > La vision d'aménagement du bassin Louise.
- > La suite du projet Laurentia.

Par ailleurs, le Comité exprime toujours une volonté d'accroître son influence auprès des décisions de l'APQ. Cela nécessite encore plus de temps lors des rencontres, afin de proposer des idées, échanger sur celles-ci et rechercher le consensus lorsque possible.

6. Pour plus d'information sur les activités du CCPC

La description du comité et de son fonctionnement, ainsi que les comptes rendus des rencontres sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante :

www.portquebec.ca/on-sengage/on-travaille-ensemble/comite-de-cohabitation-port-communaute-ccpc

Les comptes rendus sont déposés dans les semaines qui suivent les réunions du CCPC.

Pour toute autre demande d'information sur le CCPC, vous pouvez contacter l'APQ ou Transfert Environnement et Société aux coordonnées ci-dessous :

Administration portuaire de Québec

Anick Métivier, Directeur, responsabilité citoyenne
418 266-0760, poste 1101
anick.metivier@portquebec.ca

Transfert Environnement et Société

Alexandra Boileau, facilitatrice du CCPC
418 872-8110
aboileau@transfertconsult.ca

Annexe 1 : Composition détaillée du Comité (2019)

Catégorie	Organisme	Membre
Représentants des usagers sur le territoire du Port de Québec	Gestev (baie de Beauport)	Martin Genois
		Gabriel Fontaine Leclerc
	<i>Utilisateur du Port</i>	<i>Poste à combler</i>
Représentants des groupes environnementaux	Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches	Hamida Hassein Bey
	Conseil régional de l'Environnement (CRE) de la Capitale nationale	Alexandre Turgeon
	Organisme des bassins versants de la Capitale	Julie Trépanier
Représentants des groupes socioéconomiques	Coopérative du Quartier Petit-Champlain	Sandra Turgeon
	Société de développement économique du St-Laurent (SODES)	<i>Poste à combler</i>
Représentants des quartiers avoisinants	Comité des citoyens du Vieux-Québec	Raymond Taillefer
	Conseil de quartier Maizerets	Joséphine Hénault
	Conseil de quartier Vieux-Limoilou	Martin Claveau
	Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire	Alain Samson
	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03	Olivier Collomb d'Eyrames
	Consortium des syndicats de copropriétaires de l'ensemble immobilier Mérici	Paule Rousseau
		Louis-Philippe Baillargeon
Conseil de quartier Lairer	<i>Poste à combler</i>	
Représentants municipaux	Communauté métropolitaine de Québec	Charles-Éric Bernier
	Ville de Lévis	Michel Caseault
	Ville de Québec	Charles Marceau
Représentant de la Nation huronne-wendat	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio	Mario Gros-Louis

Anick Métivier, Directeur, responsabilité citoyenne, et Marie-Ève Lemieux, conseillère conformité environnementale, sont les représentants de l'Administration portuaire de Québec au sein du CCPC.

En 2019, à la suite de l'aval du Comité, deux personnes représentant le Consortium des syndicats de copropriétaires de l'ensemble immobilier Mérici ont comblé un siège des représentants des quartiers avoisinants, permettant ainsi de mieux couvrir le secteur des activités portuaires se déroulant à l'anse au Foulon.

Durant les deux dernières années, plusieurs intervenants externes ont participé aux rencontres afin de présenter des informations pertinentes sur divers sujets traités par le Comité et ses membres. En voici la liste :

Organisme	Représentants ou représentantes
Englobe	Philippe Charest-Gélinas Catherine Lalumière
SNC Lavalin	Jean-François Aubin Steve Vertefeuille
Experte externe – PEPC	Louise Amyot
La Coop fédérée (maintenant Sollio Agriculture)	Simon Baillargeon Virginie Barbeau Jean-Sébastien Leblanc Jasmin Vachon Noémie Varin Lachapelle
CN	Pierre Bergeron Darren Reynolds Josée Santagata
Direction de santé publique, CIUSSSCN	Dre Isabelle Goupil Somany
Ville de Québec	Simon Bolduc

D'autres personnes ont participé à des rencontres du Comité en 2018 et 2019, en remplacement de certains membres :

Organisme	Personnes remplaçantes en 2018 et 2019
Conseil régional de l'Environnement (CRE) de la Capitale nationale	Stéphane Schaal
Organisme des bassins versants de la Capitale	Caroline Brodeur Alissa Deschênes Péroline Lescot
Comité des citoyens du Vieux-Québec	Marie de la Chevrotière
Communauté métropolitaine de Québec	Anthony Kish Marianne Thibault
Ville de Lévis	Alain Carpentier
Ville de Québec	Marie-Claude Jean Dominic Noël
Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsïo	Stéphane Sioui Tania Jeanotte Lori-Jeanne Bolduc

Certains membres du comité ont quitté le comité en 2018-2019. L'APQ remercie grandement d'ailleurs ces personnes de leur participation et contribution au Comité.

Organisme	Départs du comité en 2018-2019
Conseil régional de l'Environnement (CRE)	Frédéric Lewis
Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent (AVSL)	Pierre Cazalis
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	Alain Aubut Yann Dubord
Coopérative du Quartier Petit-Champlain	Pascale Moisan
Société de développement économique du St-Laurent (SODES)	Nicole Trépanier
Comité des citoyens du Vieux-Québec	Michel Bonnette Marie de la Chevrotière
Conseil de quartier Maizerets	Yvan Ouellet
Ville de Québec	Marie-Claude Jean
Ville de Lévis	Philippe Meurant

L'APQ participe à chaque rencontre en tant qu'intervenant pour fournir de l'information, répondre aux questions des membres, prendre note des commentaires et suggestions et y donner suite. En 2018 et 2019, les représentants de l'APQ ayant participé aux rencontres sont :

Organisme	Intervenants et intervenantes
Administration portuaire de Québec	Anick Métivier
	Marie-Ève Lemieux
	Sarah Lambert
	Mario Girard
	Hugues Paris
	Alain Sans Cartier
	Pascal Raby

Les réunions sont encadrées par un animateur externe, Transfert Environnement et Société, qui a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer la facilitation des échanges ainsi que la logistique et la prise de notes des réunions, à titre de tiers indépendant. Les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du comité en 2018 et 2019 sont :

Organisme	Responsables
Transfert Environnement et Société	André Delisle (facilitateur)
	Alexandra Boileau (personne-ressource et facilitatrice)
	Dave Arseneau (personne-ressource)
	Ismaël Raymond (personne-ressource)